

## La Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie

### RECRUTE

L'école de Musique Intercommunale, ouverte à tous à partir de 5 ans, offre aux habitants du Pays de La Châtaigneraie et hors Communauté de Communes, un art de vivre s'harmonisant avec le bonheur toujours renouvelé de la pratique musicale. A l'Ecole de Musique Intercommunale, les disciplines étudiées sont la formation musicale, l'orchestre, les ensembles instrumentaux.

**ENSEIGNANT  
ARTISTIQUE  
SAXOPHONE (2/20<sup>ème</sup>) ET  
CLARINETTE (3,5/20<sup>ème</sup>)**

Emploi destiné aux cadres d'emploi des assistants territoriaux de l'enseignement artistique

#### MISSIONS :

Au sein d'une équipe de 9 enseignants et sous l'autorité du Responsable Loisirs, vie associative et artistique et du Responsable pédagogique de l'Ecole de Musique Intercommunale,

#### Missions d'enseignement de deux disciplines musicales : saxophone et clarinette

- Enseignement de l'instrument en cours individuel de cycle 1 (de 30 minutes hebdomadaire pour les élèves), et de cycle 2 (de 45 minutes hebdomadaire pour les élèves) ;
- Participation aux auditions des élèves, aux portes ouvertes et autres projets / événements en cours d'année scolaire ;
- Préparation des élèves pour certains examens de niveau.

#### Missions de rayonnement de l'école de musique sur le territoire :

- Participation au projet pédagogique commun à l'école de musique visant à promouvoir de manière générale la musique sur le territoire du Pays de La Châtaigneraie.
- Interventions musicales en partenariat avec des structures du territoire (mairies, accueils de loisirs, écoles, Vendéthèque, EHPAD...), à titre exceptionnel.

#### Missions administratives :

- Intégration dans l'équipe pédagogique de l'école de musique (participation aux réunions préparatoires, relations avec les autres enseignants, participation à la réflexion et à la recherche pédagogique) ;
- Relation avec les parents en collaboration avec le responsable pédagogique de l'établissement ;
- Transmission des informations au responsable pédagogique (présence des élèves, nombre de cours hebdomadaires donnés, modifications des plannings, etc).

## PROFIL ATTENDU :

Diplôme souhaité : diplôme d'état, diplôme de fin d'étude dans le domaine musical enseigné (DFE), musicologie

Permis B indispensable.

❖ Savoirs :

- Méthode d'enseignement,
- Connaissances théoriques de l'instrument
- Connaissances du statut d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (ATEA) et/ou de Professeur d'Enseignement Artistique (PEA) au sein d'une école communale ou intercommunale.

❖ Savoir faire

- Pratique professionnelle de l'instrument

❖ Savoir être

- Qualité pédagogique affirmée auprès d'adultes et d'enfants,
- Organisation, autonomie,
- Sens du travail au sein d'une équipe pédagogique et sens du service public

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Emploi permanent à temps non complet : 5,5/20<sup>ème</sup> (saxophone 2/20<sup>ème</sup> et clarinette 3,5/20<sup>ème</sup>).

Complément possible sur la ville de Chantonnay (clarinette 4H30).

Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours, à défaut pour les candidats non fonctionnaires par contrat de droit public.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire.

## RENSEIGNEMENTS POUR CE POSTE :

- Sur les missions : Elise BUREAU, Responsable Loisirs, vie associative et artistique
- Sur le statut : Marion BABIN, Responsable Ressources Humaines

➡ Adresser lettre de motivation et CV détaillé avant le 25/06/2024 à l'attention de :

Monsieur le Président

Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Les Sources de la Vendée – La Tardière

85120 TERVAL

Ou par courriel à [rh@ccplc.fr](mailto:rh@ccplc.fr)